

| Informations de base | |
|--|--------------------|
| 2020/2260(INI) | Procédure terminée |
| INI - Procédure d'initiative | |
| Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement | |
| Subject | |
| 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) | |
| 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité | |
| 3.70.20 Développement durable | |
| 4.20 Santé publique | |
| 4.60.04.04 Sûreté alimentaire | |

| Acteurs principaux | | | |
|----------------------|---|---|--------------------|
| Parlement européen | Commissions conjointes compétentes au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| | ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire | HAZEKAMP Anja (GUE/NGL) | 11/12/2020 |
| | AGRI Agriculture et développement rural | DORFMANN Herbert (EPP) | 11/12/2020 |
| | | Rapporteur(e) fictif/fictive SCHNEIDER Christine (EPP) AGUILERA Clara (S&D) BORZAN Biljana (S&D) CHRISTENSEN Asger (Renew) MÜLLER Ulrike (Renew) WIENER Sarah (Greens/EFA) METZ Tilly (Greens/EFA) TERTSCH Hermann (ECR) AGUILAR Mazaly (ECR) SARDONE Silvia (ID) MÉLIN Joëlle (ID) RODRÍGUEZ PALOP Eugenia (GUE/NGL) | |
| Commission pour avis | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination | |

| | | | |
|-----------------------|--|----------------------------------|------------|
| | DEVE Développement | BITEAU Benoît (Greens/EFA) | 18/01/2021 |
| | INTA Commerce international (Commission associée) | DE CASTRO Paolo (S&D) | 19/11/2020 |
| | IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs | GRUFFAT Claude (Greens /EFA) | 15/06/2020 |
| | PECH Pêche | BILBAO BARANDICA Izaskun (Renew) | 12/06/2020 |
| Commission européenne | DG de la Commission | Commissaire | |
| | Santé et sécurité alimentaire | KYRIAKIDES Stella | |

| Evénements clés | | | |
|-----------------|---|---|--------|
| Date | Evénement | Référence | Résumé |
| 17/12/2020 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 17/12/2020 | Annonce en plénière de la saisine des commissions associées | | |
| 17/12/2020 | Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe | | |
| 10/09/2021 | Vote en commission | | |
| 30/09/2021 | Dépôt du rapport de la commission | A9-0271/2021 | Résumé |
| 18/10/2021 | Débat en plénière |  | |
| 20/10/2021 | Décision du Parlement | T9-0425/2021 | Résumé |

| Informations techniques | |
|---------------------------|--|
| Référence de la procédure | 2020/2260(INI) |
| Type de procédure | INI - Procédure d'initiative |
| Sous-type de procédure | Rapport d'initiative |
| Base juridique | Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 59 |
| État de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission | CJ14/9/04852 |

| Portail de documentation |
|--------------------------|
| Parlement Européen |

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|------------|--------------|------------|--------|
| Projet de rapport de la commission | | PE662.094 | 17/12/2020 | |
| Amendements déposés en commission | | PE680.918 | 18/02/2021 | |
| Amendements déposés en commission | | PE680.919 | 18/02/2021 | |
| Amendements déposés en commission | | PE680.920 | 18/02/2021 | |
| Amendements déposés en commission | | PE681.105 | 18/02/2021 | |
| Avis de la commission | INTA | PE663.077 | 24/03/2021 | |
| Avis de la commission | IMCO | PE661.894 | 16/04/2021 | |
| Avis de la commission | DEVE | PE663.298 | 23/04/2021 | |
| Avis de la commission | PECH | PE662.054 | 28/04/2021 | |
| Rapport déposé de la commission, lecture unique | | A9-0271/2021 | 30/09/2021 | Résumé |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique | | T9-0425/2021 | 20/10/2021 | Résumé |

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Autres membres

| Transparence | | |
|------------------|------------|-----------------------------|
| Nom | Date | Représentant(e)s d'intérêts |
| DE MEO Salvatore | 20/04/2021 | Federchimica |

Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement

2020/2260(INI) - 30/09/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et la commission de l'agriculture et du développement rural ont adopté conjointement un rapport d'initiative de Anja HAZEKAMP (GUE/NGL, NL) et Herbert DORFMANN (PPE, IT) sur une stratégie de la ferme à la table pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement.

Le 20 mai 2020, la Commission a publié la stratégie de la ferme à la table pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement, ainsi que la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 dans le cadre de son pacte vert pour l'Europe.

Nécessité d'agir

Le système alimentaire européen a joué un rôle crucial pendant la pandémie de COVID-19, démontrant sa résilience avec les agriculteurs et leurs coopératives ou organisations de producteurs, les travailleurs employés tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, les transformateurs, les distributeurs et les détaillants travaillant ensemble dans des conditions difficiles.

Bien que le marché intérieur et le système agricole de l'UE aient largement et rapidement surmonté les interruptions d'approvisionnement lors de la crise du COVID-19, la situation a révélé certaines vulnérabilités dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire complexes, démontrant la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire à long terme, la résilience et les chaînes d'approvisionnement courtes.

Le rapport a souligné la nécessité d'un changement politique et législatif urgent et audacieux pour améliorer la durabilité du système alimentaire actuel. Il a également appelé à un dialogue structuré entre le Parlement, les États membres et tous les acteurs du système alimentaire, y compris les citoyens, afin de saisir toutes les opportunités offertes par cette stratégie et de discuter des lacunes, des opportunités et des défis dans le développement et la mise en œuvre d'une politique alimentaire commune de l'UE.

Les députés ont salué la proposition de la Commission d'élaborer un plan d'urgence pour garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires afin de coordonner une réponse européenne commune aux crises affectant les systèmes alimentaires. Ils ont insisté sur le fait qu'une approche préventive

est nécessaire pour éviter les mouvements de panique et les réactions excessives des personnes, des entreprises ou des États membres. Ils ont exhorté la Commission à considérer les questions de **stocks alimentaires stratégiques** de la même manière qu'elle le fait pour les stocks stratégiques de pétrole dans l'UE.

Selon le rapport, les États membres devraient bénéficier d'une plus grande flexibilité pour **définir les taux de TVA** sur les aliments ayant des impacts différents sur la santé et l'environnement, et leur permettre de choisir un taux de TVA nul pour les produits alimentaires sains et durables tels que les fruits et légumes et un taux de TVA plus élevé sur les aliments malsains et ceux qui ont une forte empreinte environnementale.

Améliorer l'accès à l'agriculture

Le rapport a souligné l'importance du **financement de l'UE pour la recherche et l'innovation**, en particulier pour les PME et les petits exploitants, en tant que moteurs essentiels pour accélérer la transition vers un système alimentaire européen plus durable, productif et inclusif. Il a souligné que l'introduction de nouvelles technologies et techniques d'agriculture intelligente, y compris la numérisation et les systèmes de culture protégés, peut être bénéfique pour améliorer l'efficacité.

En outre, les députés ont souligné le rôle clé que les **jeunes agriculteurs** auront dans l'accomplissement de la transition vers une agriculture durable et dans la réalisation des objectifs de la stratégie. En ce qui concerne la question de la **concentration des terres agricoles** et de l'accaparement des terres dans l'UE, les députés ont appelé la Commission et les États membres, ainsi que les administrations régionales et locales, à mettre un terme à ces pratiques afin de soutenir les jeunes agriculteurs et de faciliter leur entrée dans l'agriculture.

Promouvoir la transition mondiale

Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de :

- veiller à ce que tous les produits destinés à l'alimentation humaine et animale **importés dans l'UE** soient pleinement conformes à la législation européenne pertinente et aux normes élevées de l'Union;
- maintenir une **approche globale**, car la mise en œuvre de certains objectifs de la stratégie «de la ferme à la table» dans l'UE ne doit pas conduire à la délocalisation de certaines parties de la production agricole vers d'autres régions dont les normes sont inférieures à celles de l'UE.

Enfin, les députés se sont félicités de l'engagement de la Commission de promouvoir l'élimination progressive, à l'échelle mondiale, des **pesticides** qui ne sont plus autorisés dans l'UE et de veiller à ce que les pesticides dangereux dont l'utilisation est interdite dans l'UE conformément à la législation pertinente ne soient pas exportés en dehors de l'UE. Ils ont également estimé que l'UE devait **soutenir les pays en développement** pour les aider à réduire l'utilisation imprudente des pesticides et promouvoir d'autres méthodes de protection des plantes et des ressources halieutiques.

Une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement

2020/2260(INI) - 20/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 452 voix pour, 179 contre et 76 abstentions, une résolution sur une stratégie «De la ferme à la table» pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement.

Le Parlement a salué les ambitions de la stratégie «De la ferme à la table» en tant qu'étape importante pour parvenir à un système alimentaire durable, équitable, sain, respectueux des animaux, plus régional, diversifié et résilient, qui est essentiel à la réalisation des objectifs fixés dans le pacte vert pour l'Europe et dans les objectifs de développement durable (ODD). Il a encouragé la Commission à traduire la stratégie en **actions législatives et non législatives concrètes**, assorties des mécanismes de soutien financier adéquats pour la transition.

Nécessité d'agir

Les députés ont salué l'annonce d'une proposition de **cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables** s'appuyant sur des données transparentes et tenant compte des dernières connaissances scientifiques en la matière. Ils ont invité la Commission à utiliser cette proposition pour définir une politique alimentaire commune globale, équilibrée, intégrée, durable sur le plan environnemental, social et économique. Cette proposition devrait prendre pleinement en considération le **bien-être des animaux de ferme**, en tant qu'aspect fondamental de la durabilité alimentaire.

Le Parlement a également soutenu l'élaboration de **plans stratégiques en matière de politique alimentaire**, soulignant la nécessité d'une nouvelle approche transversale de la gouvernance pour assurer la cohérence entre les politiques agricoles et alimentaires de l'Union et celles qui les influencent, comme les politiques en matière de commerce, d'énergie, de concurrence et de climat. Il a également salué la proposition de la Commission d'élaborer un **plan d'urgence** pour garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires afin de coordonner une réponse européenne commune face aux crises qui touchent les systèmes alimentaires.

Bâtir une filière alimentaire pour les citoyens, les travailleurs, les producteurs, les distributeurs et l'environnement

Le Parlement a réclamé des mesures visant à **promouvoir l'agriculture durable, réduire l'utilisation des pesticides, protéger et restaurer les écosystèmes des sols**, afin de favoriser la reconstitution des espèces et des habitats protégés par les directives relatives à la nature, y compris les pollinisateurs et leurs habitats.

Selon les députés, le cadre réglementaire en matière d'autorisation des pesticides devrait encourager l'innovation et la recherche permettant la mise au point de **produits phytosanitaires de meilleure qualité et plus sûrs** ainsi que d'alternatives à ces produits. Les députés ont insisté pour que chaque

État membre établisse des objectifs de réduction solides assortis d'échéances dans le cadre de leurs plans stratégiques relevant de la PAC, avec l'ambition de **réduire à zéro les émissions agricoles** dans les sols, les eaux souterraines, les eaux de surface et l'air.

La résistance aux antimicrobiens constitue une menace sanitaire transnationale et transfrontalière qui demande une action coordonnée de l'Union. Les députés ont insisté sur la nécessité de **réduire encore davantage l'utilisation des antibiotiques**, y compris dans la production alimentaire. Ils ont accueilli favorablement le projet de la Commission de réduire de 50% les ventes globales d'antimicrobiens destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture d'ici à 2030.

Alimentation plus saine

Le Parlement a invité la Commission à veiller à la mise au point d'un **système harmonisé et obligatoire d'étiquetage nutritionnel européen sur la face avant des emballages**, fondé sur des données scientifiques solides et indépendantes et permettant une compréhension aisée de la part des consommateurs, dont l'accès serait ouvert à tous les opérateurs du marché. Pour faciliter la comparaison entre les produits, ce système devrait comporter un élément d'interprétation apportant des informations transparentes, comparables et harmonisées sur les produits et se fonder sur des quantités de référence uniformes.

Selon la résolution, les États membres devraient bénéficier d'une plus grande flexibilité pour **distinguer les taux de TVA** sur les denrées alimentaires selon leur impact sur la santé et l'environnement et leur permettre d'opter pour un taux de TVA nul pour les produits alimentaires sains et durables tels que les fruits et légumes, et d'imposer un taux de TVA plus élevé pour les produits mauvais pour la santé et les denrées ayant une empreinte environnementale élevée.

Le Parlement a également préconisé d'améliorer la **politique européenne de promotion des produits agricoles et des denrées alimentaires** en mettant l'accent sur les labels de qualité européens, par exemple le label biologique et les indications géographiques de l'Union, sur les chaînes d'approvisionnement courtes, locales et régionales, sur une nutrition et un mode de vie sains, et sur la promotion d'une consommation accrue de fruits et de légumes et moindre de sucre, de sel et de graisses, dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée pour réduire les taux d'obésité.

Rendre la transition possible

La résolution a souligné l'importance du financement de l'UE pour la recherche et l'innovation, en particulier pour les PME et les petits exploitants, en tant que moteurs essentiels pour accélérer la transition vers un système alimentaire européen plus durable, productif et inclusif. Il a souligné que l'introduction de nouvelles technologies et techniques d'agriculture intelligente, y compris la numérisation et les systèmes de culture protégés, peut être bénéfique pour améliorer l'efficacité.

En outre, les députés ont souligné le rôle clé que les jeunes agriculteurs auront dans l'accomplissement de la transition vers une agriculture durable et dans la réalisation des objectifs de la stratégie.

Promouvoir la transition mondiale

Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de :

- veiller à ce que tous les produits destinés à l'alimentation humaine et animale importés dans l'UE soient pleinement conformes à la législation européenne pertinente et aux normes élevées de l'Union;
- maintenir une approche globale, car la mise en œuvre de certains objectifs de la stratégie «de la ferme à la table» dans l'UE ne doit pas conduire à la délocalisation de certaines parties de la production agricole vers d'autres régions dont les normes sont inférieures à celles de l'UE.